

TRANSITION ÉCOLOGIQUE : OUVRIR LE DÉBAT AVEC LES SALARIÉ·ES

Nous avons déjà depuis longtemps posé nos exigences en matière énergétique. C'est dans ce cadre que s'est tenue la journée de débat le 18 novembre 2021, suivie par nombre d'organisations de la CGT. Cette journée a permis d'affiner notre positionnement et de dépasser les clivages qui peuvent se faire jour sur l'utilisation ou non de technologies de production d'électricité.

Il nous faut donc reprendre la main sur notre projet de société, qui répond aux enjeux sociaux et environnementaux pour les générations futures. **Ce document doit y aider pour impulser les débats dans toute la CGT.**

Le réchauffement climatique cause de plus en plus de catastrophes, et les réfugiés climatiques sont et seront de plus en plus nombreux. Il est donc indispensable de réaliser une transition.

Selon l'ONU, près de 23 millions de personnes pourraient avoir été forcées de se déplacer en raison de phénomènes climatiques extrêmes en 2020, soit 4 millions de plus qu'en 2017. La Banque mondiale estime que le nombre de migrants climatiques pourrait atteindre 143 millions en 2050. Le dernier rapport de l'Agence européenne de l'environnement, publié en novembre dernier, a indiqué que la pollution aux particules fines a provoqué plus de 300 000 décès prématurés dans l'Union européenne en 2019.

Si nous sommes toutes et tous convaincus de la nécessité de faire évoluer nos modes de production et de consommation, ce ne sont pas aux travailleurs d'en faire les frais. C'est tout le sens de ce que porte la CGT au travers de la notion de « développement humain durable » : permettre de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs, et lier justice sociale et environnementale.

La France a un rôle à jouer, mais les axes portés dans le plan de relance, France 2030, ou encore la loi « climat et résilience », ne garantissent pas à notre pays de répondre aux exigences environnementales et sociales de demain. D'une part parce que ces décisions politiques ne s'inscrivent pas dans une volonté de rupture franche mais visent à adapter le capitalisme à la pénurie de ressources naturelles, sous couvert de « capitalisme vert » pour continuer à faire des profits; d'autre part parce que ces décisions sont prises au mépris de ce que les travailleurs et leur organisation syndicale ont à dire de cette nécessaire transition sociale et environnementale.

Nous avons besoin d'un véritable changement, avec des modalités énergétiques claires et bénéfique aux population

Cette conviction implique pour la CGT, collectivement, de reprendre et affiner nos réponses aux questions suivantes: quelle énergie pour demain, sous le prisme de notre exigence de mix énergétique garant de la réponse aux besoins? Quels moyens pour la recherche et la formation professionnelle pour que les travailleurs ne soient pas les grands perdants une fois de plus? Quel statut pour les travailleurs du secteur? Quelle propriété des moyens de production?

À partir de ces enjeux, il nous faut porter des projets alternatifs dans les professions et avec les territoires, afin d'anticiper cette transition – c'est l'objet de notre plan de rupture.

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DOIT PRENDRE EN COMPTE LA QUESTION SOCIALE

Nos modes de production et de consommation doivent évoluer, mais pas au détriment des travailleuses et des travailleurs. Cette exigence est incompatible avec le modèle d'exploitation capitaliste qui vise la rentabilité maximale à court terme,

quel qu'en soit le coût social et environnemental. La notion même de « capitalisme vert » n'est donc qu'un leurre, et les mesures gouvernementales du « plan de relance », de la loi « Climat et résilience » ou de « France 2030 », qui se contentent de prévoir d'adapter le capitalisme à la pénurie de ressources naturelles, ne permettront pas de lutter contre le dérèglement climatique.

Il faut un véritable changement, en matière d'énergie notamment, améliorant les doirts des salairés et des population, ce qui passe par la ré-industrialisation du territoire, la relocalisation des productions et une économie circulaire, par l'investissement dans la recherche et la formation, et par la maîtrise publique du secteur des énergies.

La CGT s'attache à défendre des projets alternatifs dans les professions avec les territoires, qui permettent d'anticiper cette transition. Et comme la transition énergétique ne peut se concevoir sans un relais international, pour donner suite au Forum syndical international organisé par la Confédération en juin dernier, un « programme syndical pour un avenir énergétique public à faible émission de carbone » a été élaboré avec l'appui de la FNME-CGT. Il doit nous servir de boussole dans notre activité revendicative internationale.

COMMENT RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (EGES) EN FRANCE ?

Les travaux du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) le démontrent, l'urgence climatique est là. Les émissions de gaz à effet de serre (EGES) produites par les activités humaines, en particulier la combustion de charbon, de pétrole et de gaz, ont progressivement rompu l'équilibre climatique planétaire et fait monter la température moyenne mondiale de 1,2 °C depuis 1880.

En 2015, lors de la COP 21, la communauté internationale avait fixé à 1,5 °C la hausse moyenne des températures à ne pas dépasser à l'horizon 2050 pour limiter les dégâts du dérèglement climatique. Or, cette limite va être atteinte dans les deux prochaines décennies, et au-delà d'un réchauffement global de la planète de 2 °C, les moyens d'adaptation ne permettront pas à l'humanité de faire face aux risques provoqués par le dérèglement climatique sur le plan alimentaire, économique, géopolitique ou migratoire et les inégalités entre les pays et les populations vont se creuser.

Il faut donc inverser la trajectoire de nos EGES pour parvenir à une empreinte carbone nulle en 2050, c'est-à-dire émettre moins qu'en 1970 tout en étant probablement 2,5 fois plus nombreux ! Et comme les 10 % de la population mondiale les plus émetteurs de CO₂ émettent 45 % de gaz à effet de serre tandis que les 50 % les moins émetteurs (sont à l'origine de seulement 13 % de ces gaz, il faut un changement global de société et une réduction des inégalités pour y parvenir. La question des EGES doit donc être abordée dans toutes ses dimensions : physico-chimique, technologique, économique et sociale.

Planifier la production, réorganiser les territoires et le commerce (de proximité ou international) pour les rendre compatibles avec les objectifs climatiques est urgent. Pour les atteindre, la France devra diviser par 5 ou 6 ses EGES, et donc éradiquer presque totalement l'usage du charbon, du gaz et du pétrole. Cela signifie des révolutions technologiques et industrielles, politiques, sociétales et culturelles, impactant l'organisation de la société et nos modes de vie. Ces dernières ne sauraient s'imposer sans une « décolonisation des imaginaires », aujourd'hui envahis par une publicité au service de la domination du capital. Les travailleurs, les citoyens doivent être partie prenante de ces changements.

Une politique de décarbonation du pays implique la maîtrise des consommations et le développement de l'électricité décarbonée et donc une transformation structurelle de l'économie, en particulier des secteurs du transport (31 % des GES), de l'industrie (19 % des EGES), du bâtiment (17 % des EGSE), de l'agriculture (19 % des EGES), par la relocalisation des industries, l'électrification des transports, le contrôle thermique des bâtiments, etc.

Le choix des technologies de production d'électricité décarbonée dépend avant tout du terrain, des besoins, des réseaux, des moyens disponibles et des capacités de sûreté, du niveau de maîtrise technologique. Alors que dans d'autres pays les énergies renouvelables ont été privilégiées de longue date (en Norvège par exemple, où toute l'électricité est hydraulique du fait de leur géographie), les dirigeants de la France ont fait un autre choix. Par exemple, il n'a pas été mis en place de filières industrielles pour les ENR, solaire et éolien. En outre, un système électrique qui serait essentiellement alimenté par l'éolien ou le solaire ne

pourrait pas, à ce stade, répondre à la demande, compte tenu notamment des irrégularités de la production d'énergie et des difficultés de stockage massif. Et les perspectives dans ce domaine relèvent pour l'heure d'un pari technologique.

Si, dans le contexte français, l'énergie nucléaire peut à ce jour permettre au pays de réaliser sa transition en répondant à l'enjeu climatique, nous sommes face au défi du remplacement de ce parc (aux US les réacteurs fonctionnent jusqu'à 80 ans... nos réacteurs ont 40 ans), un défi redoutable au regard des politiques de ces trente dernières années qui ont détruit des capacités industrielles et des savoir-faire indispensables à cela. L'exemple de l'EPR de Flamanville en est la triste illustration, quand on sait que c'est bien l'organisation du travail sur le chantier qui a engendré les retards et les financements supplémentaires. Pour y remédier, la CGT exige le respect des normes sociales.

Il est par ailleurs aujourd'hui trop tôt pour savoir si les petits réacteurs nucléaires seront une piste pour remplacer, dans les trente à quarante prochaines années, le parc des gros réacteurs actuels, même s'il y a des raisons de penser qu'ils poseraient moins de problèmes en matière de sûreté. Par ailleurs, l'arrêt du projet Astrid au CEA, réacteur de génération 4, est une aberration si l'on veut conforter l'avenir de la filière nucléaire.

QUEL MIX ÉNERGÉTIQUE DANS LE CADRE D'UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ?

Il faut donc aborder non seulement les technologies de production d'énergie mais aussi la manière dont nous sommes organisés pour la consommer. Toute l'organisation de la société doit être transformée pour pouvoir fonctionner sans énergies fossiles. C'est urgent d'un point de vue climatique, et par ailleurs ces ressources s'épuisent et doivent être laissées en priorité aux pays qui ont besoin de se développer et qui ne maîtrisent pas d'autres technologies. Cette urgence ne peut pas être gérée sans réinstaurer des politiques industrielles et de la planification. Par exemple, impossible de décarboner la France sans une transformation radicale du transport de marchandises et une industrie du fret.

Il y a là une opportunité historique pour les travailleuses et les travailleurs de se faire entendre.

La dimension de l'emploi est décisive pour une telle transition. L'enjeu pour la CGT est de porter des projets de réindustrialisation et de créer des coopérations entre les entreprises, pour parvenir mieux et plus vite à la transition énergétique.

Celle-ci ne pourra avoir lieu que dans le cadre d'un mix énergétique. L'électricité est en effet un besoin de première nécessité, dont il faut assurer la continuité de production, ce que ne pourraient permettre à elles seules les technologies d'énergies renouvelables intermittentes dont on ne peut pas piloter la production. Pour autant, les énergies ne sont pas opposables et il ne s'agit pas d'écarter ces technologies, notamment l'hydraulique dont les marges de croissance sont importantes. Il convient d'identifier les solutions réalistes à la bonne échelle d'un point de vue technique et de l'économie réelle, et mettre de côté celles qui sont des impasses, afin de réaliser le bouquet énergétique optimum d'un point de vue technico-économique.

Une maîtrise publique permettant de sortir des règles du marché et de la gestion financière à courte vue est indispensable. La transition passe en effet par une montée en puissance de la disponibilité électrique, et il faut réussir à passer d'un État qui subventionne (CICE, etc.) à un État stratégique qui participe et planifie, pour des questions de contrôle, d'allocation de recherche et développement, d'investissement dans l'emploi et la formation mais aussi de temps. Il en faut pour constituer une industrie !

UNE MAÎTRISE PUBLIQUE DE L'ÉNERGIE ET DE LA RECHERCHE

Pour le Trade Unions for Energy Democracy (TUED), mouvement syndical international pour une transition juste regroupant 89 syndicats issus de 26 pays, les systèmes publics d'énergie sont cruciaux pour l'effort de décarbonation, car ils permettent une planification et un examen objectif des stratégies possibles et des options technologiques à disposition. À l'inverse, la privatisation et la marchandisation de l'énergie désoptimisent le système énergétique, et en particulier électrique, et conduisent à du gaspillage et ne favorisent pas la recherche de solutions de stockage énergétique. Le « Programme pour un avenir énergétique bas carbone public » du TUED élaboré fin

2021 offre un cadre susceptible d'unifier les organisations syndicales et leurs alliés du mouvement social, dans la bataille pour des systèmes publics de l'énergie et pour des politiques énergétiques et climatiques écologiquement efficaces, au bénéfice des travailleurs et des populations. Mettre le lien pour télécharger le document.

La CGT contribue aux travaux du TUED. Elle fait notamment le constat que notre pays, devenu dépendant des importations, exporte des EGES. Réindustrialiser la France est donc nécessaire, mais dans le cadre d'une économie plus circulaire, avec des circuits plus courts, des biens plus durables et réparables.

La réindustrialisation du pays, l'utilisation des nouvelles technologies, les transferts d'usage pour quitter le pétrole et le charbon, tout cela va créer un énorme besoin en électricité décarbonée et pilotable. Il faut donc organiser notre mix énergétique dans des filières stratégiques (renouvelables et nucléaire) qui ne peuvent être laissées aux mains du marché.

Il faudra aussi rechercher l'efficacité en utilisant mieux l'énergie: isoler massivement les bâtiments (5 millions de passoires thermiques en France) et développer les transports non polluants, tout cela en développant les filières associées et les formations adéquates des salariés, tout en maîtrisant les impacts sur l'aménagement des territoires, le prix des logements, l'urbanisme, les horaires de travail, etc.

Le marché dérégulé a conduit à des hausses tarifaires de l'énergie. La maîtrise publique est donc la condition à l'accès à ce bien de première nécessité, permettant aux salariés et aux citoyens de se réapproprier le débat énergétique. La maîtrise publique n'est cependant pas la garantie d'un droit d'intervention des salariés et des usagers sur les choix stratégiques et les organisations de la production et du travail, que la CGT revendique. Et au moment où des milliards d'aides publiques sont déversés aux entreprises sans conditions sociales et environnementales, la CGT veut aussi agir pour les conditionner au respect des objectifs de réduction des EGES.

Quant à l'effort global de recherche, privé et public confondus, il ne décolle pas depuis les années

quatre-vingt-dix. La France s'est engagée en 2002 à atteindre 3 % du PIB pour ses dépenses de recherche, on reste encore aujourd'hui autour de 2,2 %. Dans le public, la réforme progressive des modes de financement des établissements de recherche et universitaires, depuis vingt ans, contribue à mettre en concurrence les laboratoires et les chercheurs et décourage des jeunes formés qui quittent ce secteur ou partent à l'étranger. On ne pourra pourtant pas répondre aux besoins de la transition sans un investissement massif dans la formation initiale et continue, dans l'enseignement supérieur public, dans les universités et dans les organismes de recherche. Et ce ne sont pas les 7 milliards du crédit d'impôt recherche qui pourront y satisfaire! Si nous n'explorons pas certains champs, nous ne serons pas capables de relever les défis qui nous sont posés. Nous avons besoin de maîtriser et contrôler les innovations technologiques. Il ne faut pas laisser la question de la recherche au patronat qui y prend de plus en plus de place! C'est un enjeu démocratique de société.

LE TRAVAIL ET CEUX QUI L'ASSUMENT SONT AU CENTRE DE CES PROBLÉMATIQUES

La CGT doit mettre toute son énergie dans les projets industriels existants, avec les travailleuses et les travailleurs, pour prouver que la transition énergétique est compatible avec le développement de l'industrie et de l'emploi. Elle doit confronter les idées à la pratique et assumer la double besogne qu'elle veut accomplir: changer la société, le monde et le quotidien des travailleuses et des travailleurs.

Plus nous aurons des relations avec d'autres, plus nous prendrons en compte leurs réalités dans notre réflexion, à l'international comme en France, plus nous aurons de chances de construire un mouvement syndical international, national et des mobilisations à la hauteur des enjeux posés.

Nous proposons d'organiser des initiatives en territoire, dans les régions, dans les entreprises, **afin d'être les plus nombreux possible à débattre et à partager ces enjeux** et être ainsi force de proposition et de mobilisation pour gagner une transition énergétique juste socialement permettant de réindustrialiser le pays, de répondre aux besoins de nos concitoyens et d'éradiquer la pauvreté énergétique.